

Nouvelle série "Prejudices"

Par **Delph**, le **02/05/2006** à **18:29**

Bonjour,

alors voilà une nouvelle série "Prejudices" est sur France 2, par curiosité, je voulais savoir ce que vous en pensiez ?

Au point de vue juridique, aux premiers abords, je trouve cela pas mal avec les fondements textuels et peines données, de plus c'est facile à comprendre.. ça pourrait me donner - peut être - un regain pour mon droit pénal 

Par **Yann**, le **02/05/2006** à **19:09**

Moi j'aime pas trop. 20mn pour expédier une affaire, ça me semble un peu short. C'est pas vraiment réaliste, la vulgarisation est un peu excessive. Et pour ce que j'en ai vu, ça respecte pas trop les procédures: arrestations "au feeling", pas d'avocat lors des auditions devant le juge d'instruction,...Et je trouve le jeu d'acteur pas brillant.

Mais ça n'engage que moi 

Par **de Rom**, le **02/05/2006** à **20:45**

C'est un bon divertissement quoi... Sinon je trouve que les acteurs sont aussi mauvais que "Plus belle la vie" 

D'ailleurs elle vient d'où cette recrudescence d'histrions? Les agents ont épuisé leur stock de bons acteurs ou quoi?

Par **Delph**, le **02/05/2006** à **21:10**

Oui moi je parlais juste au niveau juridique, pour les personnages c'est autre chose... c'est vrai que c'est court mais justement je me disais que c'était clair... ah moi qui croyait que justement c'était réaliste et illustrant pour les cours comme quoi... c'est vrai que pour ceux qui ont pas fait de procédure pénale et qui n'ont pas de recul.. c'est donc trompeur 
ben finalement, je vais peut être pas sucrer mon programme "un dos tres" pour ça 

Par **Pisistrate**, le **02/05/2006** à **21:45**

:twisted:

Sinon pour réviser le droit civil et le droit des sociétés y'a Julien Courbet sur TF1 Image not found or type unknown

Par **Delph**, le **02/05/2006** à **22:17**

:wink:

Oui j'suis fan Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **03/05/2006** à **09:07**

Bof, le droit spectacle, moi je suis pas fan d'une manière générale. Ca peut être instructif c'est vrai, mais les émissions sur le malheur des gens, ou les guerres de voisins, je trouve ça malsain.

Par **Delph**, le **03/05/2006** à **17:21**

Oui mais souvent ils trouvent des solutions aux problèmes et puis les victimes ont fait le choix d'exposer leurs litiges au public...

Par **de Rom**, le **04/05/2006** à **18:51**

C'est intéressant pour les vicimes dans le sens ou elles sont conseillées et "défendues" gratuitement par 4 ou 5 avocats sans dépenser un cent !

Bon après faut pas faire d'amalgame entre le droit et ca...